



C/43/11

ORIGINAL : anglais

DATE : 1^{er} octobre 2009

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Quarante-troisième session ordinaire
Genève, 22 octobre 2009

ÉTAT FINANCIER INTERMÉDIAIRE POUR 2008;
ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS AU 30 SEPTEMBRE 2009

Document établi par le Bureau de l'Union

I. État financier intermédiaire pour 2008

1. Dans le tableau suivant figurent les montants effectifs des recettes et des dépenses au 31 décembre 2008 (c'est-à-dire pour la moitié de l'exercice financier 2008-2009), en regard du budget de l'UPOV pour l'exercice 2008-2009, ainsi que le rapport en pourcentage des montants effectifs pour l'année 2008 aux montants inscrits au budget établi pour l'exercice biennal 2008-2009. Lesdits montants sont provisoires et n'ont pas fait l'objet d'une vérification. Il convient de noter que le document indiquant la situation financière au 31 décembre 2009 sera présenté au Conseil à sa session ordinaire d'octobre 2010. Ce document contiendra les comptes vérifiés pour l'exercice financier 2008-2009, le bilan au 31 décembre 2009, le rapport du vérificateur des comptes pour la période considérée ainsi que des explications concernant les principales différences entre le budget et les comptes effectifs.

	Montants effectifs pour 2008 (en milliers de francs suisses)	Budget pour 2008-2009 (en milliers de francs suisses)	Pourcentage
Recettes			
Contributions	3 256	6 534	49,8%
Publications	25	70	35,9%
Intérêts	74	70	105,9%
Autres recettes	48	80	60,2%
Total des recettes :	3 403	6 754	50,4%
Dépenses			
Dépenses de personnel	2 098	4 607	45,5%
Voyages officiels et bourses			
Missions de fonctionnaires	175	300	58,2%
Voyages de tiers	35	70	50,1%
Bourses	0	0	
Services contractuels			
Conférences	73	120	60,7%
Consultants et experts	3	151	1,7%
Publications	21	61	35,1%
Autres services contractuels	1	30	3,8%
Dépenses de fonctionnement et autres			
Locaux et entretien	0	0	
Communications et autres dépenses	622	1 236	50,3%
Matériel et fournitures			
Mobilier et matériel	0	15	0,0%
Fournitures	6	15	42,2%
Total des dépenses :	3 034	6 605	45,9%
Excédent	369	149	

2. On trouvera dans le tableau suivant les montants des dépenses par sous-programme au 31 décembre 2008, en regard du budget de l'UPOV pour l'exercice 2008-2009, ainsi que le rapport en pourcentage des montants effectifs pour l'année 2008 aux montants inscrits au budget établi pour l'exercice biennal 2008-2009. Comme plus haut, les montants sont provisoires et n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Présentation du programme	Montants effectifs pour 2008 (en milliers de francs suisses)	Budget pour 2008-2009 (en milliers de francs suisses)	Pourcentage
UV.1 Politique générale en matière de protection des obtentions végétales	381	821	46,5%
UV.2 Améliorer les services fournis aux membres de l'Union / Assurer un système efficace de protection des obtentions végétales	1 772	3 802	46,6%
UV.3 Étendre le champ d'application de la protection des obtentions végétales	573	1 390	41,2%
UV.4 Relations extérieures	308	592	52,0%
Total	3 034	6 605	45,9%

II. État du paiement des contributions et des participations au fonds de roulement au 30 septembre 2009

3. Dans le tableau suivant figurent les arriérés de contributions au 30 septembre 2009. Il n'y avait pas d'arriérés en ce qui concerne les participations au fonds de roulement à cette date.

Membre	Pas d'arriérés/ Année(s) d'arriérés	Montant des arriérés (en francs suisses)	Pourcentage du montant total des arriérés
Afrique du Sud	Pas d'arriérés		
Albanie	Pas d'arriérés		
Allemagne	Pas d'arriérés		
Argentine	Pas d'arriérés		
Australie	Pas d'arriérés		
Autriche	Pas d'arriérés		
Azerbaïdjan	Contribution 2009 (solde)	145	0,1%
Bélarus	Pas d'arriérés		
Belgique	Pas d'arriérés		
Bolivie (État plurinational de)	Contribution 2008 (solde) Contribution 2009	1 264 10 728	11 992 6,4%
Brésil	Contribution 2009 (solde)	1 456	0,8%
Bulgarie	Pas d'arriérés		
Canada	Pas d'arriérés		
Chili	Contribution 2009 (solde)	730	0,4%
Chine	Pas d'arriérés		
Colombie	Pas d'arriérés		
Communauté européenne	Pas d'arriérés		
Croatie	Pas d'arriérés		
Danemark	Pas d'arriérés		
Équateur	Pas d'arriérés		
Espagne	Pas d'arriérés		
Estonie	Pas d'arriérés		
États-Unis d'Amérique	Pas d'arriérés		
Fédération de Russie	Pas d'arriérés		
Finlande	Pas d'arriérés		
France	Pas d'arriérés		
Géorgie	Pas d'arriérés		
Hongrie	Pas d'arriérés		
Irlande	Pas d'arriérés		
Islande	Contribution 2009	10 728	5,7%
Israël	Contribution 2009	26 820	14,4%
Italie	Pas d'arriérés		
Japon	Pas d'arriérés		
Jordanie	Contribution 2009	10 728	5,7%

Membre	Pas d'arriérés/ Année(s) d'arriérés	Montant des arriérés (en francs suisses)	Pourcentage du montant total des arriérés
Kenya	Pas d'arriérés		
Kirghizistan	Pas d'arriérés		
Lettonie	Pas d'arriérés		
Lituanie	Pas d'arriérés		
Maroc	Contribution 2009	10 728	5,7%
Mexique	Contribution 2008 (solde)	3 164	
	Contribution 2009	40 231	43 395
			23,3%
Nicaragua	Contribution 2005 (solde)	3 052	
	Contribution 2006	10 728	
	Contribution 2007	10 728	
	Contribution 2008	10 728	
	Contribution 2009	<u>10 728</u>	45 964
			24,6%
Norvège	Pas d'arriérés		
Nouvelle-Zélande	Pas d'arriérés		
Ouzbékistan	Pas d'arriérés		
Panama	Contribution 2009 (solde)	196	0,1%
Paraguay	Pas d'arriérés		
Pays-Bas	Pas d'arriérés		
Pologne	Pas d'arriérés		
Portugal	Pas d'arriérés		
République de Corée	Pas d'arriérés		
République de Moldova	Pas d'arriérés		
République dominicaine	Contribution 2009 (solde)	9 419	5,1%
République tchèque	Pas d'arriérés		
Roumanie	Pas d'arriérés		
Royaume-Uni	Pas d'arriérés		
Singapour	Pas d'arriérés		
Slovaquie	Pas d'arriérés		
Slovénie	Pas d'arriérés		
Suède	Pas d'arriérés		
Suisse	Pas d'arriérés		
Trinité-et-Tobago	Pas d'arriérés		
Tunisie	Pas d'arriérés		
Turquie	Pas d'arriérés		
Ukraine	Contribution 2009 (solde)	2 728	1,5%
Uruguay	Pas d'arriérés		
Viet Nam	Contribution 2008 (solde)	775	
	Contribution 2009	10 728	11 503
			6,2%
Total		186 532	100,0%

4. Le Conseil sera informé de tout paiement reçu par le Bureau de l'Union entre le 30 septembre et le 22 octobre 2009 lorsqu'il examinera le présent document.

5. La liste des membres de l'Union qui auront perdu leur droit de vote à compter du 22 octobre 2009 sera communiquée sur demande.

6. Le Conseil est invité à prendre note de l'état financier intermédiaire pour 2008 et de l'état du paiement des contributions et des participations au fonds de roulement au 30 septembre 2009.

[Fin du document]